

Enseigner mieux par des « cours connectés ». Pour une pédagogie 2.0

publié le 17/04/2016, vu 4856 fois, Auteur : Mikaël Benillouche

Article publié également à http://www.village-justice.com/articles/Renouveler-lesmethodes,21578.html L'enseignement juridique peine à se réformer. Les méthodes classiques sont décriées et souvent inefficaces. Les enseignants feraient mieux d'utiliser les nouvelles technologies

J'enseigne depuis près d'une vingtaine d'années dans l'enseignement supérieur. Tout d'abord, j'ai dispensé des travaux dirigés, puis des cours magistraux lorsque je suis devenu Maître de conférences. Ensuite, j'enseigne également dans des établissements privés que ce soit pour des étudiants regroupés dans des amphis bondés ou encore en petit comité.

C'est fort de cette expérience que plutôt que de dénigrer les méthodes existantes, j'ai envie d'en proposer une nouvelle.

Pour avoir expérimenté le e-learning je ne peux que constater les nombreux avantages liés notamment à la possibilité d'envoyer les supports pédagogiques en temps réel aux étudiants, mais aussi les inconvénients et notamment le fait que l'attention de l'enseignant est absorbée justement par l'ordinateur au détriment des étudiants.

En réalité, deux exigences doivent être combinées et ce, afin d'enseigner mieux et donc de mieux former les prochaines générations d'étudiants. Il faut s'adapter aux nouvelles technologies tout en renforçant le lien avec les étudiants.

A ce titre, j'ai mené une petite expérimentation avec mes étudiants de Master 2. Je leur envoie en amont l'intégralité de mon cours, ainsi qu'une décision de justice qu'ils doivent travailler en groupes de 5/6 étudiants. Chaque groupe est chargé de défendre certains intérêts : la défense, l'accusation, la victime. Je leur laisse la possibilité d'accéder à tous les supports numériques qu'ils souhaitent. Je leur fixe des contraintes horaires précises et j'essaie de les faire travailler dans l'urgence. Le rendu est très intéressant. Au lieu d'interdire l'accès à leurs téléphones portables et ordinateurs, je les encourage. Certains n'hésitent pas à demander des conseils sur twitter. Cette forme d'enseignements devrait se développer, car elle permet à la fois un soutien renforcé, mais aussi apprend aux étudiants à travailler en groupe et à utiliser des ressources numériques qui sont à leurs dispositions.

Finalement, c'est un avant-goût de ce qu'ils connaîtront dans le monde du travail... . Plus encore, cela renforce leur réseau puisqu'ils prennent l'habitude de rechercher les informations auprès de certaines sources fiables.

Les réseaux sociaux peuvent donc aussi servir la pédagogie.